

DEMANDE D'OPÉRATION(S) RACHAT(S)

À COMPLÉTER, DATER ET SIGNER ET À RENVoyer :
 PAR LA MESSAGERIE SÉCURISÉE (NOUS CONTACTER > ENVOYER UN EMAIL > RÉALISER UNE OPÉRATION > ASSURANCE-VIE > RACHAT)
 OU PAR COURRIER À L'ADRESSE SUIVANTE : FORTUNEO - TSA 41707 - 35917 RENNES CEDEX 9

NOUS VOUS CONSEILLONS D'EN CONSERVER UNE COPIE.

SEREP - SYNERGIE EPARGNE RETRAITE PRÉVOYANCE - 19, RUE AMIRAL ROMAIN DESFOSSÉS - 29200 BREST

Le(la) soussigné(e), ci-après désigné(e) adhérent(e), demande à effectuer l'opération suivante sur son contrat Fortuneo Vie souscrit par la SEREP auprès de la société Suravenir.

ADHÉRENT(E)

N° CONTRAT : _____

M. M^{me} Nom _____ Prénom(s) _____
 Adresse _____
 Code postal _____ Ville _____
 Téléphone domicile _____ Téléphone mobile _____
 E-mail _____ @ _____

RACHAT(S)

Partiel (minimum 100 €) Total Partiels Programmés⁽¹⁾

Le rachat total entraîne la clôture du contrat et la perte de l'antériorité fiscale. Aussi il peut être intéressant de privilégier le rachat partiel. Il suffit de laisser 100 € sur votre contrat pour le maintenir ouvert et conserver le bénéfice de son antériorité fiscale.

Option fiscale :

Merci de cocher l'une des deux cases si vous avez effectué un versement sur votre contrat avant le 26 septembre 2017 :

Déclaration à l'IR (impôt sur le revenu) (option par défaut si aucune des deux cases n'est cochée)
 Prélèvement Forfaitaire Libératoire (PFL)

Les produits issus des versements effectués après le 26 septembre 2017 seront obligatoirement soumis au Prélèvement Forfaitaire Unique. Lors de votre déclaration de revenus, vous aurez la possibilité d'opter de manière expresse et irrévocable pour l'intégration des produits issus du(des) rachats dans l'assiette de vos revenus soumis à l'Impôt sur le Revenu (IR).

A noter : Les personnes physiques dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 25 000 € pour les personnes seules, ou 50 000 € pour les contribuables soumis à une imposition commune, peuvent demander à être dispensés du Prélèvement Forfaitaire Unique, au plus tard lors du rachat.

Je demande à être dispensé du prélèvement obligatoire effectué par l'assureur.

Le cas échéant, merci de joindre à cette demande de rachat un justificatif fiscal ou une attestation sur l'honneur vous permettant de bénéficier de cette dispense.

Montant net⁽²⁾ demandé⁽³⁾ : _____ € (sous réserve, en cas de rachat partiel, d'un solde minimum restant sur le contrat de 100 €)

Le rachat sera effectué sur votre compte Fortuneo.

Si vous ne détenez pas de compte Fortuneo, veuillez renseigner un numéro de compte externe :

Compte à créditer IBAN n° _____

Joindre impérativement un RIB original sur lequel apparaissent les codes IBAN et BIC (ou SWIFT) d'un compte ouvert à votre nom.

En l'absence de RIB, votre demande ne pourra être traitée.

Merci de bien vouloir préciser la destination économique des fonds :

Trésorerie/revenus Projet conso Donation/aide d'un tiers Investissement/acquisition Remboursement de crédit Transfert vers autre produit

DANS LE CAS D'UN RACHAT SUPÉRIEUR OU ÉGAL À 150 000 €, un justificatif de la destination des fonds est obligatoire. Merci de vous référer au [tableau en annexe](#) et de joindre les pièces justificatives nécessaires selon la destination des fonds du rachat. Fortuneo se réserve le droit de demander le cas échéant des éléments complémentaires (liste non exhaustive).

Pour les rachats partiels programmés uniquement :

Mise en place Modification (annule et remplace mes choix précédents sur cette option) Suspension

Périodicité : Mensuelle (minimum 100 €) Trimestrielle (minimum 300 €) Semestrielle (minimum 600 €) Annuelle (minimum 1 200 €)

Date du 1^{er} rachat partiel programmé⁽¹⁾ : ____/____/____



* 2 1 0 4 2 5 P 0 1 *

Choix des supports d'investissement⁽¹⁾ :

- Rachat(s) au prorata des parts de supports d'investissement détenues (option par défaut si aucune des deux cases n'est cochée).
- Rachat(s) à partir d'un ou plusieurs supports d'investissement désignés ci-dessous :

SUPPORT(S) D'INVESTISSEMENT		Rachat de la totalité du solde disponible sur l'unité de compte		Montant en euros ou % (si sortie partielle)
Nom du support	Code ISIN	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	
Fonds en euros SURAVENIR OPPORTUNITÉS		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	_____
Fonds en euros SURAVENIR RENDEMENT *		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	_____
Fonds en euros SURAVENIR OPPORTUNITÉS 2		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	_____
Fonds en euros SURAVENIR RENDEMENT 2		<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	_____
_____	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	_____
_____	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	_____
_____	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	_____
_____	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	_____
_____	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	_____
_____	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	_____
_____	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	_____
_____	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	_____
_____	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	_____
_____	_____	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	_____

*Fonds euros « historique » du contrat

- (1) Cette option est disponible dès lors que la valeur de rachat atteinte du contrat est supérieure à 5 000 € et que l'adhérent n'a pas mis en place de versements programmés. Cette option est définie au point 7 de la Notice du contrat.
- (2) Net de prélèvements sociaux et fiscaux. Net de frais de gestion dans le cas d'un vidage d'une unité de compte.
- (3) ATTENTION ! Le montant racheté pourra être différent du montant demandé. Celui-ci est fonction de l'évolution de la valeur liquidative des unités de compte (entre la date de demande et la date de vente des unités de compte) et de l'éventuel montant de PFU à acquitter. Le règlement sera effectué lorsque toutes les unités de compte seront valorisées. Un document indiquera ultérieurement à l'adhérent la valorisation de chaque unité de compte, le montant éventuellement acquitté au titre du PFU et la nouvelle répartition de son capital.
- (4) La date d'effet de chaque rachat partiel programmé pourra être différente de la date prévue si un mouvement est en cours de valorisation. Le règlement sera effectué lorsque toutes les unités de compte seront valorisées.
- (5) Se reporter à la Présentation des supports d'investissement du contrat, placée à la fin de la Notice ainsi qu'aux Documents d'Informations Clés (DIC) ou, le cas échéant, aux notes détaillées ou, selon le support, aux annexes complémentaires de présentation remis à l'adhésion lors du premier investissement sur le support concerné, ou aux informations spécifiques, disponibles auprès de votre intermédiaire.

DÉCLARATION DE L'ADHÉRENT(E)/INFORMATIONS

« Je reconnais avoir pris connaissance du Document d'Informations Clés du contrat ainsi que des Informations Spécifiques de chaque option d'investissement sous-jacente de mon contrat, dans un temps utile avant la conclusion de mon contrat, me permettant de prendre ma décision d'investissement en connaissance de cause. Je reconnais avoir été informé(e) que les unités de compte et les fonds en euros Suravenir Rendement 2 et Suravenir Opportunités 2 ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque de ces supports d'investissement est assumé par l'adhérent et leurs performances doivent être analysées sur plusieurs années ». Des données à caractère personnel vous concernant sont collectées et traitées par Suravenir. Cette collecte et ce traitement sont effectués dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données. Toutes les données collectées et traitées sont nécessaires pour la conclusion et l'exécution du contrat, et ont un caractère obligatoire. À défaut, le contrat ne peut être conclu, ou exécuté. Vous disposez sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité que vous pouvez exercer auprès de : Suravenir, Service Relations Clients , 232 rue du Général Paulet, BP 103, 29802 BREST Cedex 9 ou par email : conseilsurav@suravenir.fr. Vous pouvez vous reporter aux dispositions précontractuelles et contractuelles si vous souhaitez des informations complémentaires.

Fait à _____ Le ____/____/20____

Signature(s) manuscrite(s) de l'adhérent et du co-adhérent éventuel, ajout de la signature des mineurs de plus de 12 ans.

Si mineur.* ✕

*Si mineur : signature des deux représentants légaux en indiquant "représentants légaux" audessus des signatures.

Fortuneo Vie est un contrat d'assurance-vie proposé par Fortuneo.
FORTUNEO. Fortuneo est une marque commerciale d'Arkéa Direct Bank. Arkéa Direct Bank, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 89 198 952 euros. RCS Nanterre 384 288 890. Siège social : Tour Trinity - 1 bis, place de la Défense 92400 Courbevoie. Courtier en assurance n° ORIAS 07 008 441.
SURAVENIR. Siège social : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest CEDEX 9 - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital entièrement libéré de 1 235 000 000 euros. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS Brest. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) (4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09).



Document d'informations clés - Fortuneo Vie - 30/01/2024 - 2/3 - DOCUMENT À RENVoyer - NOUS VOUS CONSEILLONS D'EN CONSERVER UNE COPIE.

JUSTIFICATIFS ADMISSIBLES SELON LA DESTINATION DES FONDS RENSEIGNÉE

Destination des fonds à reporter en page 1 de votre **demande de rachat**.

DESTINATION DES FONDS	PRÉCISION SUR LA DESTINATION	PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR UNIQUEMENT POUR UN RACHAT SUPÉRIEUR OU ÉGAL À 150 000 €
Trésorerie/Revenus	Distribution de dividendes	<ul style="list-style-type: none"> • Copie du procès-verbal de l'AG ou à défaut l'attestation de l'expert-comptable
	Besoin de trésorerie	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation du DAF ou expert-comptable + bilan n-1
Projets conso	Achat de véhicule	<ul style="list-style-type: none"> • Achat à un professionnel : - bon de commande ou facture. • Achat à un particulier : - facture établie par le vendeur et relevé d'identité bancaire original du compte bénéficiaire*.
	Achat de biens autres	<ul style="list-style-type: none"> • Bon de commande ou facture pro forma, ou • Facture ou bordereau d'achat, ou • Relevé d'identité bancaire original du compte bénéficiaire si le bénéficiaire n'est pas le rédacteur du bon de commande ou de la facture ou du bordereau d'achat*.
	Travaux	<ul style="list-style-type: none"> • Devis, facture
Donation/Aide d'un tiers	Donation, transmission de patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation notariale, ou • Acte sous seing privé (acte rédigé et signé par des particuliers sans la présence d'un notaire) et relevé d'identité bancaire original du compte bénéficiaire*.
	Prêt à un tiers	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat de prêt signé ou reconnaissance de dette signée des 2 parties et relevé d'identité bancaire original du bénéficiaire du virement*.
Investissement/Acquisition	Achat de bien immobilier	<ul style="list-style-type: none"> • Promesse d'achat, attestation notaire, si VEFA (appel de fonds).
	Achat d'entreprise, parts sociales, droits mobiliers	<ul style="list-style-type: none"> • Protocole de cession ou compromis de vente du fonds de commerce, ou • Attestation d'un notaire, d'un avocat ou d'un expert-comptable certifiant la vente.
Remboursement de crédit	Remboursement de crédit	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat de prêt ou attestation de l'organisme de crédit et relevé d'identité bancaire original du bénéficiaire du virement*.
Transfert vers un autre produit	Transfert vers un autre compte à mon nom	<ul style="list-style-type: none"> • Copie du contrat d'épargne bénéficiaire

* Le document original est obligatoire, même si les coordonnées du compte sont déjà enregistrées dans la liste des bénéficiaires du client. Fortuneo se réserve le droit de demander le cas échéant des éléments complémentaires (liste non exhaustive).

